

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE 3

PRIX

DU JOURNAL.

DE L'ABONNEMENT

Rue de P. Castellanos n 162.

Le PATRIOTE paraît tous les jours le lundi et le lendemain de fêtes exceptés. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

3 FRANCHES par mois.

MONTEVIDEO.

14 MAI 1848.

Encore remplis d'émotion et d'admiration, après la lecture du magnifique manifeste de M. Lamartine, que nous n'avons pas hésité à faire traduire de l'espagnol, afin de satisfaire au moins l'impatience et la curiosité de nos lecteurs, nous nous empressons de les prévenir que le travail que nous leur offrons aujourd'hui ne peut être qu'une pâle copie de l'ouvrage que le maître a donné au monde civilisé, car après avoir passé par tant de traductions il a dû perdre beaucoup de son éclat et de sa noble énergie. Mais tous les actes accomplis par la mémorable Révolution de Février sont d'un si haut intérêt pour nos compatriotes, qui n'y peuvent participer que d'une manière bien indirecte, que nous avons voulu satisfaire par ce moyen à un empressement que notre cœur comprend parfaitement.

Dès que nous recevrons cet important document en français, nous nous empresserons de le publier, d'abord comme une réparation due au génie de son immortel auteur, ensuite parce que devant servir comme de profession de foi à la France Républicaine, il importe à tous d'en connaître le texte exact.

NOUVELLES DE FRANCE.

Circular de M. Lamartine Ministre des Affaires Étrangères aux agents diplomatiques de la République Française.

Monsieur : Vous connaissez les événements de Paris : la victoire du peuple, son héroïsme, sa modération et le rétablissement de l'ordre par le concours de tous les citoyens, comme si par bonheur dans l'interrègne des pouvoirs visibles, la raison générale se fut constituée par elle-même, le gouvernement de la France.

La République Française vient d'entrer dans sa période définitive. La France est République : et la République Française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister. Elle existe par le droit naturel ; elle existe par le droit national. Elle est la volonté d'un grand peuple avec plein pouvoir pour se juger par lui-même.

Cependant la République Française, désirant entrer dans la famille des gouvernements institués, comme puissance régulière et non comme un phénomène qui trouble l'ordre européen, il convient que vous fassiez connaître au gouvernement près duquel vous êtes accrédités, les principes et les tendances qui serviront de guide à la politique extérieure du gouvernement français.

La proclamation de la République Française n'est pas un acte d'agression à aucune autre forme de gouvernement dans le monde. Les formes de gouvernement ont des spécialités aussi légitimes que le sont entre les peuples, la différence de caractère, la situation géographique, le développement intellectuel, moral et matériel. Les nations comme les individus ont des idées différentes. Les principes qui les régissent présentent des faces distinctes. Les gouvernements monarchiques, aristocratiques, constitutionnels, républicains, sont l'expression des différents degrés de la maturité du génie des peuples. Ils demandent plus de liberté à mesure qu'ils se trouvent plus capables de la posséder : ils demandent plus d'égalité et de démocratie à mesure qu'ils se sentent inspirés de plus de justice et de plus d'amour pour le peuple. C'est une question de temps. Un peuple se perd en avançant l'heure de cette maturité, de même qu'il se déshonore, si il la laisse échapper sans en profiter. La monarchie et la république ne sont pas aux yeux des sages hommes d'état des principes qu'ils doivent combattre jusqu'à la mort : ce sont des faits qui se contrastent et qui peuvent subsis-

ter face à face en se comprenant et en se respectant mutuellement. La guerre n'est donc pas le principe de la République Française, comme en 1792, quand elle se fit une nécessité fatale et glorieuse. En 1792 et 1848 il y a un demi-siècle d'inter-vale. Revenir, après un demi-siècle, au principe de 1792 ou au principe de conquêtes de l'empire, ne serait pas avancer, ce serait reculer avec le temps. La Révolution d'hier est un pas en avant et non rétrograde. Nous autres et le monde nous voulons marcher vers la paix et la fraternité.

Si la situation de la République Française en 1792 annonçait la guerre, les différences qui existent aujourd'hui entre cette époque de notre histoire et l'époque actuelle manifestent la paix. Appliquez-vous à comprendre et à faire comprendre aux autres ces différences.

En 1792 la nation n'était pas une. Deux peuples existaient sur le même sol. La lutte entre les classes dépossédées de leurs privilèges et celles qui venaient de conquérir l'égalité et la liberté se prolongeait. Les classes dépossédées se ralliaient à la royauté captive et à l'étranger jaloux pour étouffer la révolution en France et pour réimposer la monarchie, l'aristocratie et la théocratie par l'invasion. Ces classes distinctes et inégales n'existent plus aujourd'hui. La liberté a tout émancipé. L'égalité devant la loi a tout nivelé. La fraternité, dont nous proclamons l'application et dont les bienfaits doivent être organisés par l'Assemblée Nationale, va tout unir. Il n'existe pas un seul citoyen quelle que soit son opinion, qui, avant tout, n'obéisse pas aux principes de la patrie, et qui par ce même fait ne se rende pas inépuisable aux moyens et aux tentatives de l'invasion.

En 1792, ce n'était pas le peuple entier qui possédait son gouvernement, c'était uniquement la classe moyenne qui voulait exercer la liberté et en jouir. Le triomphe de la classe moyenne était alors égoïste, comme l'est toujours le triomphe de toute oligarchie. Elle voulait posséder par elle seule les droits que tous avaient conquis. Elle avait besoin pour cela d'obtenir une force diversion qui rendit nécessaire le concours du peuple et le précipita sur les champs de bataille, pour lui fermer l'entrée dans son propre gouvernement. Cette diversion était la guerre. Elle fut la pensée des monarchistes et des Girondins : mais ce ne fut pas la pensée des démocrates les plus avancés qui voulaient, comme nous autres, le règne serein, complet et régulier du peuple ; comprenant dans ce nom toutes les classes sans exclusion ni préférence dont se compose la nation.

En 1793 le peuple était à peine l'instrument et non l'objet de la révolution. La révolution a été aujourd'hui faite par lui et pour lui. Il personnifie cette révolution. Avec elle viennent les nouveaux besoins du travail, d'industrie, d'instruction, d'agriculture, de commerce, de moralité, de bien-être, de propriété, de navigation et finalement de tous les besoins de la civilisation qui ne peuvent émaner que de la paix. Le peuple et la paix sont deux paroles identiques.

En 1792 les idées de la France et de l'Europe n'étaient pas préparées pour comprendre et accepter la grande harmonie des nations entre elles au bénéfice du genre humain. La pensée du siècle qui exsistait, à peine dans la tête de quelques philosophes. La philosophie est aujourd'hui populaire. Cinquante années de liberté de la pensée, de la parole et de la plume ont produit ce résultat. Les livres, les journaux, les tribunaux ont érigé l'apothéose de l'intelligence européenne. La raison en se faisant jour de toutes parts, en franchissant les frontières des peuples a créé dans les esprits cette grande nationalité intellectuelle qui sera le complément de la révolution française et la constitution de fraternité internationale dans le monde.

Enfin, en 1792, la liberté était une chose nouvelle, l'égalité un scandale et la république un problème. Le droit des peuples découvert peu de temps avant par Fénelon, Montesquieu, Rousseau était de telle manière oublié, enterré, profané par les vieilles traditions féodales dynastiques et sacerdotales, que l'intervention la plus légitime du peuple dans ses propres affaires, paraissait une monstruosité aux hommes d'état de l'ancienne école. La démocratie faisait trembler en même temps les trônes et les fondements de toute société. Aujourd'hui trônes et peu-

ples se sont accoutumés à cette parole, aux formes, aux agitations régulières de la liberté, exercées en différentes proportions dans presque tous les Etats, même jusqu'à les Etats monarchiques. Ils reconnaissent l'existence d'une liberté conservatrice ; ils reconnaissent qu'il peut y avoir dans la république, non-seulement un ordre meilleur, mais encore qu'il peut exister un ordre plus véritable dans ce gouvernement de tous et pour tous, que dans un gouvernement de quelques uns et pour quelques uns.

Mais, hors ces considérations désintéressées, le seul intérêt de la consolidation et de la durée de la république inspire des idées de paix aux hommes d'Etat de la France.

Ce n'est pas la patrie qui court le plus de périls dans la guerre, c'est la liberté. La guerre est presque toujours la dictature. Les soldats oublient les institutions pour les hommes. Les trônes tentent les ambitieux. La gloire éblouit le patriotisme. Le prestige d'un nom victorieux couvre l'attentat contre la souveraineté nationale. La république veut certainement de la gloire, mais elle la veut pour elle-même et non pas pour les Césars ou les Napoléons.

Ne vous pénétrez pas trop cependant de ce tableau ; ces idées, que le gouvernement provisoire se charge de présenter aux puissances comme garantie de la sécurité européenne, ne peuvent avoir pour objet de faire pardonner à la République l'audace qu'elle a eue de naître, et encore moins de demander humblement pitié pour un droit sacré et pour un grand peuple en Europe ; leur objet est plus noble, c'est de faire réfléchir les peuples et les souverains, et de ne pas leur permettre de se tromper involontairement sur le caractère de notre révolution ; c'est de donner à cet événement sa lumière véritable et sa précieuse physiognomie, de donner enfin des garanties à l'humanité pour en donner aussi à notre honneur et à nos droits, s'ils étaient jamais méconnus ou menacés.

La République Française ne prétend faire la guerre à personne ; il est inutile de dire qu'elle l'accepterait si par hasard on proposait des conditions de guerre au Peuple Français. Telle est la pensée des hommes qui gouvernent actuellement la France : heureuse la France, si on lui déclarait la guerre, et si on l'obligeait par ce moyen à augmenter sa gloire et sa force malgré sa modération ! Ce serait une responsabilité terrible pour la France si la République de son propre mouvement venait à déclarer la guerre sans y être provoquée. Dans le premier cas, son génie martial, son besoin d'action, sa force accumulée durant tant d'années de paix, la rendraient invincible à l'intérieur et peut-être redoutable au delà de ses frontières. Dans le second cas, en rappelant ses conquêtes qui blessent les nationalités, elle compromettrait sa première et plus universelle alliance ; l'esprit des peuples et le génie de la civilisation.

Avec ces principes, qui sont ceux de la France de sang froid ; principes qu'on peut proclamer sans crainte de même que sans provocation à ses amis et à ses ennemis, vous devez bien vous pénétrer des déclarations suivantes :

Les traités de 1815 n'existent plus comme traités aux yeux de la République Française ; cependant, les limites territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base ou point de départ pour ses relations avec les autres nations ; mais si ces traités de 1815 existent seulement comme un fait qui peut être modifié par convention mutuelle, et si la République déclare d'une manière claire qu'elle se croit en droit et qu'elle a pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications, le bon sens, la modération, la conscience et la prudence de la République, existent, et sont pour l'Europe une garantie meilleure et plus honorable que la lettre de ces traités tant de fois violés ou modifiés. C'est à vous, Monsieur, de faire comprendre et admettre sincèrement cette émancipation de la République en ce qui concerne les traités de 1815, et de démontrer que cet affranchissement n'est en aucune manière irréconciliable avec la paix de l'Europe.

En outre, nous vous le disons ouvertement, si l'heure pour le rétablissement de quelques nationalités opprimées en Europe, ou autre part, nous paraissait arrivée par les décrets de la Providence ; si la Suisse, notre fidèle alliée

depuis François Ier, était arrêtée ou menacée dans le mouvement qui s'efforce pour prêter plus de force aux gouvernements démocratiques; si les États indépendants de l'Italie étaient envahis, si l'on voulait imposer des limites ou des obstacles à leurs changements intérieurs, si l'on voulait leur disputer par les armes, le droit de former des alliances entre eux pour la consolidation d'une nation italienne, la République Française se croirait alors autorisée à prendre les armes pour protéger ces légitimes mouvements, ayant pour but la prospérité et la nationalité de ces peuples.

Vous voyez que la République qui traverse, dès le principe, l'ère des proscriptions et des dictatures, est non seulement décidée à ne jamais offenser la liberté à l'intérieur, mais encore à ne jamais porter atteinte au principe démocratique à l'extérieur. Elle ne permettra pas non plus qu'aucune main, que le qu'elle fut, ose venir interposer entre la splendeur pacifique de la liberté et les yeux des peuples. Elle se proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les légitimes développement des institutions des nations qui veulent vivre sous ce même principe.

Elle ne fera pas de propagande sourde ou incendiaire entre ses voisins. Elle sait qu'il n'existe de liberté durable que celle qui s'établit sur le propre sol. Mais elle exercera par la clarté de ses idées, par le spectacle d'ordre et de paix qu'elle espère donner au monde, un que et honnête prosélytisme d'estime et de sympathie. Ce n'est pas la guerre, mais la nature. Ce n'est pas l'agitation de l'Europe, mais sa vie. Ce n'est pas incendier le monde, c'est faire briller de l'endroit que Dieu lui a assigné dans l'horizon des peuples, pour aller au devant d'eux, et en même les guider.

Nous autres nous désirons, en faveur de l'humanité que la paix se conserve. Il y a un an que s'est établie une question de guerre entre la France et l'Angleterre. Cette question de guerre ne fut pas proposée par la France Républicaine, mais par la France dynastique. La dynastie amène derrière soi, ce peril de guerre qu'elle avait suscité pour l'Europe par l'ambition purement personnelle des alliances des familles en Espagne. Ainsi cette politique esclave de la dynastie déchue qui pesait il y a dix-sept ans, sur notre dignité nationale, pesait en même temps par ses prétentions à une couronne de plus à Madrid, sur nos alliances libérales et sur la paix. La République n'a pas d'embarras, elle n'a pas de nepotisme, elle n'est pas liée aux prétentions de famille; elle laisse l'Espagne rendue à elle-même; qu'elle soit libre et indépendante.

La France par la solidité de cette alliance naturelle, attend plus de la conformité de principes que des successions de la maison de Bourbon.

Tel est, Monsieur, l'esprit des conseils de la République. Tel sera invariablement le caractère de la politique française, modéré et fort, que vous êtes chargé de représenter.

La République a prononcé, en naissant au milieu d'une lutte que le peuple n'avait pas provoquée, trois paroles qui révèlent son âme et qui apporteront sur elle les bénédictions de Dieu et des hommes : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Au jour suivant, par l'abolition en matière politiques de la peine de mort elle présenta dans l'intérieur le commentaire de ces trois paroles; donnez-le, vous aussi, à l'extérieur. Le sens de ces trois paroles appliquées à nos relations extérieures est celui-ci : rachat pour la France des chaînes qui pesaient sur son principe et sur sa dignité; réparation de l'ordre que doit occuper le niveau des grandes puissances européennes; enfin, déclaration d'amitié à l'alliance de tous les peuples.

Si la France a de son côté la conscience de la mission libérale et civilisatrice dans ce siècle, aucune de ces paroles ne signifie la guerre. Si l'Europe est prudente et juste, toutes ces paroles annoncent la paix.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

LAMARTINE.

Membre de la commission provisoire de la République et ministre des affaires étrangères.

Paris, 2 mars 1848.

L'arrivée du brick de guerre espagnol *Volador* entré hier sur notre rade, a servi de texte aux nouvelles pour broder quelques unes de leurs boudoirs intéressés. Le bruit s'est répandu que le voyage de ce navire avait pour objet, de rappeler tous les batiments espagnols qui se trouvent sur les diverses stations de l'Amérique, dans l'éventualité d'une guerre imminente.

Les journaux et lettres particulières vont jusqu'à la date

du 16 de mars pour l'Europe et celle du 30 mai pour Rio Janeiro. De cette dernière capitale, on écrit que les chambres se sont ouvertes le 3 mai, et que dans le discours de la couronne contenant 10 paragraphes, le 3^{me} relatif aux affaires du Rio de la Plata était ainsi conçu :

« La question entre les Républiques du Rio de la Plata, n'est pas encore entièrement vidée, et les intérêts de mes sujets sont gravement compromis par une lutte aussi désastreuse que prolongée. Je fais les vœux les plus sincères pour la pacification des deux républiques, ces vœux s'accordent avec l'intérêt que doit inspirer l'indépendance de l'État Oriental de l'Uruguay. »

L'Allemagne paraît être entrée dans le mouvement révolutionnaire qui fait en ce moment le tour de l'Europe : la GAZETTE de Cologne du 4 mars dit ce qui suit : Pendant que le conseil de la ville était réuni, le peuple a entouré le lieu de l'assemblée, déclarant que le dit conseil devait être nommé par le peuple exigeant de plus : 1^o le suffrage universel : 2^o liberté de la presse sans restrictions : 3^o abolition de l'armée de ligne, création de la garde nationale : 4^o liberté d'association : 5^o organisation du travail : 6^o éducation de la jeunesse au compte de l'État.

Une force imposante de troupe, marchant sur Bologne le motif de ce mouvement militaire était encore inconnu.

On assure aussi que l'empereur d'Autriche paraissait disposé à octroyer une constitution à son peuple, et à proclamer la liberté de la presse.

Paris et toute la France continuaient à jouir de la plus grande tranquillité. Le gouvernement provisoire, poursuivait sans relâche ses travaux réformistes, et préparait les esprits aux élections générales qui à cette date devaient être prochaines. C'est de ces élections que dépend et doit sortir l'avenir de la France républicaine.

Le nouveau ministre de finances, Garnier Pagés, a fait connaître publiquement l'état des ressources pécuniaires de la France, il résulte de cette publication, que le budget de 1848, se trouve grevé d'un déficit de 652 millions; ce qui est sans doute une somme énorme, qui prouve dans quel abîme le pays se trouvait entraîné par les gaspillages monarchiques, et la rapacité des cumulards; des mesures économiques et sages ont été déjà prises pour combler cet abîme et mettre un terme aux désordres financiers.

Les élections générales de la garde nationale étaient fixées au 18 mars, ayant pour bases ainsi que nous l'avons déjà publié : le titre de citoyen et l'âge de 21 ans pour tout français jouissant de ses droits civils.

Un conseil de défense de la république a été nommé, il se compose ; des citoyens, général Subervie, général Lamoricière, maréchal Oudinot, généraux Bédau et Vaillant.

Le Commerce du 5 mars, donne les détails de la réunion des résidents italiens à Paris, et qui a eu lieu dimanche, présidée par M. Fausati. Cette réunion a voté la formation d'une « association nationale italienne », ayant pour but d'aider le triomphe de la cause nationale italienne. — M. Mazzini a été proclamé président de l'association.

La Révolution que février a vu éclore en France, aura à Montevideo un retentissement et une importance beaucoup plus grands qu'on ne pense.

Malgré le refus absolu de Rosas, à entrer dans un arrangement, malgré les liens de fer qui empêchent aux orientaux du Cerrito de prononcer hardiment leurs vœux et leur volonté, malgré la position insupportable qu'une capitulation aurait inévitablement faite aux étrangers de Montevideo; malgré tout cela, il faut le dire à l'honneur du gouvernement que le pays, dans un acte de haut courage et de profond mépris, a renversé et chassé, malgré tout cela, peut-être Montevideo n'aurait succombé. Mais un trône s'était écroulé avec fracas en France, le bruit en retentit jusqu'à nous. Montevideo se relevant de sa torpeur, secouant ses membres engourdis par le froid, la misère et le peuplement, Montevideo s'est redressé pour sourire et saluer ce nouveau soleil de la Liberté et de la Fraternité qui venait d'apparaître de l'autre côté de l'équateur; ce nouveau Phoenix, pâle et morne depuis tant d'années, vient à peine de renaitre de sa cendre, et déjà sa lumière embrase et inonde tout l'univers. Peuple Américain, voyez, la caduque Europe vient encore donner au monde un nouvel exemple de force et de virilité ne cessez de tourner les yeux vers elle, car c'est du côté du nord que doit vous venir le génie de l'ordre et de la liberté.

Si donc Montevideo triomphe, il le devra plus à ce mouvement du peuple français qu'à toute autre cause, tant il est vrai que la marche des peuples est rapide et que tout s'enchevêtre dans la vie spéciale de chacun d'eux, pour contribuer au bonheur de tous. La révolution de 1792 n'en fera ce qu'elle a proclamé la fraternité des hommes entre eux celle de 1818 proclame celle des peuples, et si le monde est assez mûr et assez sage pour comprendre cette puissante et chaleureuse voix du cœur, la paix universelle, qui longtemps a paru une utopie, sera une réalité, et la prospérité des peuples sera peut-être assurée en même temps.

Cette événement prodigieux, dont la nouvelle nous est arrivée juste à temps pour arrêter notre chute, mérite d'être consignée dans les fastes orientales, car il est très probable qu'il aura une grande influence sur les destinées du pays.

Nous espérons surtout qu'il contribuera beaucoup à faire disparaître ces différences ridicules qui séparaient dans les mœurs de ces pays l'Américain né, de l'Européen, qu'il détruira enfin à jamais ces odieux préjugés que partagent encore les indigènes contre tous les étrangers. Nous savons parfaitement que ces défauts se rencontrent surtout et tout particulièrement dans l'esprit des partisans de Rosas, et qu'ils forment l'essence de ce qu'on appelle à Buenos Ayres et au Cerrito le *Système américain*, aussi est-ce plutôt à ceux que nous voudrions nous adresser, s'il était possible de nous faire entendre de ceux là qui il y a peu de jours insultaient si arrogamment la caduque Europe. Mais en nous adressant à eux voudraient-ils nous entendre, et nous entendant voudraient-ils nous comprendre ?

Les grandes et sublimes révolutions n'existent en germe que chez les grandes et fortes nations, mais que les partisans et adhérents de Rosas le sachent bien, quand la liberté a pris une fois son vol, elle fait le tour du monde.

Il est bien monotone, d'avoir sans cesse à revenir sur les NOUVELLISTES, que nous avons déjà classifiés, de deux genres bien différents, Les « malveillants », et les « dupes ». C'est sans doute à cette dernière espèce qu'appartient « le nouveliste » qui assurait à qui voulait l'entendre dimanche, qu'une ordonnance du jour de l'escadre annonçait aux marins français qu'ils devaient se tenir prêts à s'embarquer le 20 courant pour être relevés sur tous les points qu'ils occupent par des hommes de « l'escadre brésilienne ». Erreur involontaire, ou mauvaise plaisanterie, il est à déplorer que le colporteur de cette bouffonnerie, osât en prendre sur lui la responsabilité, et affirmait avoir lu « lui-même » ce prétendu ordre du jour à l'île de la liberté. Nous pouvons « affirmer », que pareil ordre n'a jamais existé, et que l'honorable officier qui pourrait seul le donner, est loin d'en avoir la pensée.

Ce bruit, si nous sommes bien informés a dû avoir la même origine, que celui qui fit fermer les magasins samedi soir, que le gouvernement y prenne garde, c'est un défi porté à la mise en état de siège de la capitale.

La liberté de la presse, a eu au-si sa part des conquêtes de la révolution de février. l'abolition du timbre et des entraves qui gênaient ses alures, a été la récompense de ses pénibles et glorieux travaux. Les journaux qui se payaient 48 francs sont descendus à 24 francs, et leur tirage de 36 mille s'est élevé à 80 mille. bientôt sans doute chaque commune, « chaque atelier aura son » journal.

Une circulaire du ministre de la marine d'Espagne, en date du 27 février, enjoint comme mesure de prévision, à toutes les forces de S. M. C., dans les mers d'Europe, d'Asie et d'Amérique, de retourner en Espagne. Dès que les circonstances critiques qui ont motivé ce rappel, cesseront, elles devront reprendre leurs anciennes stations.

PARTIE COMMERCIALE.

CHANGES

Londres. 39½ pen. par piastre courante.
Paris. fr. 5 10 à fr. 5 15 par patacon.
Rio Janeiro. 10 p. 0/0 prime nominale.

DOUANE.

DECHARGEMENT D'OUTRE MER. — 15 MAI.

Avigno—30 sacs haricots, 124 idem maïs, 40 idem manioc, 20 idem pomme de terre.
Audiffret—2 quarts barriques vinaigre.
Zimmermann Frazier—2 barils farine.
Raymond—7 pots conserves.
Duplessis—13 bordelaises vin, 15 douzaines et 5 caisses.
Laroché Lucas—1 bordelaise vin.
Arias et Charry—12 bordelaises et 10 demi idem vin.
Sarran et Bernardberg—16 bordelaises vin.
Hammer—1 caisse jambon, 1 pot graisse.
Diego Le Bas—36 planches.

Eneas et comp—40 sacs farine de manioc, 92 id. maïs.
Albani et comp—129 sacs maïs.
Massera—48 pièces bois.
Puyo—44 caisses vin et liqueur, 1 pot graisse.

ENTREE AUX MAGASINS—15 MAI.

Antonini—11 barriques vin.
Talamen—4 malles souliers.
Reisig—90 barils sucre.

SORTIE DE MAGASINS—15 MAI.

Llavallol—1 caisse civette, 1 idem tableaux.
Audiffret—1 caisse avec 24 douzaines chemises en couleur.
Montero—223 sacs farine de manioc.
Campos Porto—4 pipes vin.
Santley Black—2 caisses chemises et calcons en laine.
Parlan McLean—2 caisses indiennes, 2 balots toile de coton.
Barber et Orr—1 caisse livres.
Frers et comp—20 paniers champagne.
Anderson—1 caisse indienne, 1 balot madras.
Gonzalves—19 bis sucre brut, 6 idem idem blond.
Gardin—4 barils tabac américain.



MARINE.



MOUVEMENT DU PORT.

ENTREES—14 MAI.

Paranagua le 2 courant—brick anglais "Forrester," 274 tonneaux, capitaine Steeg, à Parlan McLean, avec 100,156 bûches, 175 matriers, 23 poutres.

DU 15 MAI.

Liverpool le 16 mars—brick anglais "Venilo," 203 tonneaux, capitaine William Martin, à Smith frères, avec 123 ballots marchandises, 161 caisses id., 86 futailles id., 36 barils id., 2 caisses cuivre, 4 mats d'embarcations, 160 tonneaux charbon de terre, 100 caisses fer blanc, 2062 marmites en fer, 6 foudres, 7 rouleaux plomb, 8 caisses échantillons.



REMATES.

Par Courras Smith et comp.

Samedi 20, à 1 heure de relevé, on vendra par ordre de M. le consul général de France, et pour compte de qui il appartiendra, 2 mats de beaupré; place de la douane.

ATELIER DE RELIURE ET CARTONNAGE.

H. Lagouardere, a l'honneur de prévenir le public qu'il fait toute sorte de reliures et toute espèce d'ouvrages en carton; il se charge également du collage et du vernissage des tableaux et cartes géographiques et des réparations des livres de commerce à domicile. Il espère mériter la confiance qu'on voudra bien lui accorder. Rue Parani, n 12.

POUR LE HAVRE.

Le beau trois mats français Paquebot PARANA capitaine Jaureguibery, ayant les deux tiers de son chargement arrêté partira incessamment pour cette destination. Ce navire très avantageusement connu possède une vaste chambre pour passagers, qui trouveront à son bord, tout le confort désirable. S'adresser à MM. Raymond et Theil, ou chez L. Sagory, 49 rue de Mission.

POUR LE HAVRE.

Le trois mats français Ankober, cap. Jarnet, peut admettre à fret 2500 cuirs secs ou leur équivalent en balles.

LES SEPT PECHES

et dit avec emphase, en faisant le salut militaire :

—Sous-lieutenant de la troisième du deuxième de la première.

—Raison de plus... cher Monsieur Bouffard, reprit le bossu, il y va de la dignité du grade.

—C'est juste, Monsieur le marquis, j'ai dit dix francs, c'est dix francs. j'ai toujours fait honneur à ma signature. Je vais tâcher de repêcher le godelureau... Il flâne peut-être dans les alentours de la maison pour y revenir tout à l'heure; mais je vas le signaler à la mère Moiffon, ma portière... et soyez tranquille... elle a l'œil bon et la dent idem... votre serviteur, Monsieur le marquis... à après-demain deux heures, ma chère demoiselle...

Mais revenant sur ses pas, M. Bouffard dit à Hermine :

—Mademoiselle... une idée... Pour prouver à M. le marquis que les Bouffard sont des bons enfants quand ils s'y mettent...

—Voyons l'idée, Monsieur Bouffard, reprit le bossu.

—Vous voyez bien ce joli jardin, Monsieur le marquis?

—Oui.

—Il dépend de l'appartement du rez-de-chaussée... Eh bien!... je donne à Mademoiselle la jouissance de ce jardin... jusqu'à ce que l'appartement soit loué.

—Vraiment, Monsieur, dit Hermine toute joyeuse, oh! je vous remercie, quel bonheur de pouvoir me promener dans ce jardin!...

—A la charge par vous de l'entretenir, bien entendu, ajouta M. Bouffard qui s'enquit d'un air guêlé, comme pour se soustraire modestement à la reconnaissance que devait inspirer sa proposition.

—On n'a pas idée de ce que gagnent ces gaillards là à être obligeants et généreux dit le bossu en riant lorsque M. Bouffard lui sorti.

Puis, redevenant sérieux et s'adressant à Hermine :

—Ma chère enfant, ce que je viens d'entendre me donne une telle idée de l'élevation de votre cœur et la fermeté de votre caractère... que je comprends l'utilité de nouvelles instances, à propos du sujet qui m'a amené près de vous. Si je me suis trompé... si vous n'êtes pas la fille de Mme de Beaumesnil... vous persisterez naturellement dans votre dénégation; si, au contraire, j'ai deviné la vérité, vous persisterez à la nier, et en cela vous obéissez, j'en suis certain, à une raison secrète, mais honorable... Je n'insisterai donc pas... Un mot encore... j'ai été profondément touché du sentiment qui vous a fait défendre la mémoire de Mme de Beaumesnil contre des soupçons... qui peuvent m'avoir trompé... Si vous n'êtes une fière et digne créature... je vous dirais que votre désintéressement est d'autant plus beau, que votre position est plus précaire, plus difficile... et à ce propos, puisque M. Bouffard m'a privé du plaisir de vous être utile cette fois... vous me promettez, n'est ce pas, ma chère

—Je vous crois, je vous crois! ma chère et noble enfant; ne descendez pas à vous justifier... Vos larmes, la sincérité de votre accent, votre généreuse indignation, tout me prouve que vous dites vrai... que c'est à votre insu que cet outrageant service... vous a été rendu...

—Ce qu'il y a de sûr, c'est que moi qui viens quasi tous les jours dans ma maison, dit M. Bouffard, presque attendri, je n'ai jamais rencontré ce beau jeune homme... mais enfin, que voulez-vous, ma chère demoiselle... votre terme est payé... c'est toujours ça... il faut vous consoler... il y en a tant d'autres qui voudraient être humbles... de cette manière là!... Eh! eh! ajouta M. Bouffard, en riant de son gros rire.

—Cet argent, vous ne le garderez pas, Monsieur! s'écria Hermine, je vous en supplie... vendez mon piano, mon lit, tout ce que je possède, mais, par pitié, rendez cet argent à celui qui vous l'a donné... Si vous le gardez, la honte est pour moi, Monsieur!

—Ah ça! mais, un instant, diable! comme vous y allez! dit M. Bouffard, je ne me trouve pas insulté du tout pour empocher mon terme, moi; on bon tient vaut mieux que deux tu l'auras... et, d'ailleurs, où voulez-vous que je le repêche, ce beau jeune homme, pour lui rendre son argent? Mais il y a un moyen de tout arranger... quand vous le verrez, ce godelureau, vous lui direz que c'est

malgré vous que j'ai gardé son argent, que je suis un vrai Bedouin, un gredin de propriétaire... allez, allez! tapez sur moi, j'ai la peau dure... et, comme ça, il verra bien, ce joli gargon, que vous n'êtes pour rien dans la chose!

Et M. Bouffard, enchanté de son idée, dit tout bas au bossu :

—Je suis content de lui avoir rendu service, je ne pouvais pas la laisser dans cet embarras, cette pauvre fille... car je ne sais comment cela se fait... mais... enfin, quoiqu'elle m'ait dû un terme, je me sens tout drôle... Pour sûr, voyez-vous, Monsieur le marquis, c'est dans la débite... mais c'est honnête.

—Mademoiselle, dit M. de Maillefort à Hermine qui, son visage caché dans ses deux mains, pleurnichait silencieusement, voulez-vous suivre mon conseil?

—Helas!... Monsieur... que faire?... dit Hermine en essuyant ses larmes.

—Acceptez de moi... qui suis d'âge à être votre père... de moi... qui étais l'ami d'une personne... pour qui vous avez autant de respect que d'affection, acceptez, dis-je, un prêt suffisant pour payer Monsieur... Chaque mois... vous me rembourserez par petites sommes... Quant à l'argent que Monsieur a reçu... il fera son possible pour retrouver l'inconnu qui le lui a remis... sinon, il déposera cette somme... au bureau de bienfaisance de son quartier.

Ce navire partira le 15 mai et admettra quelques passagers de chambre.

S'adresser à Messieurs L'Avallol et fils, consignataires du navire, ou chez L. Sagory, rue des Missions, n. 49.

POUR MARSEILLE.

Le beau trois mats français Flandre partira du 10 au 15 mai.

Ce navire peut admettre encore quelques frets lourds ayant presque tout son chargement arrêté.

Les personnes qui désireraient prendre passage à bord y trouveront toutes les commodités désirables.

S'adresser pour traiter à A. Vaillant, consignataire, ou à L. Sagory, rue des Missions, 49.

AVIS DIVERS.

AVIS AUX AMATEURS

Truffel, bottier, rue du Rincon, n. 37, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de souliers en gomme élastique imperméables, propres pour l'hiver, garantissant l'eau et le froid, à un prix modéré.

AVISO AL PUBLICO.

En la Zapateria de Truffel, calle del Rincon, n. 37, se acaba de sacar un elegante surtido de zapatos en goma elastica, dichos impermeables, propios para la presente estacion, que se venderan a precio muy moderado.

A LOUER.

A la Buena Vista rue de l'Uruguay, n. 82, une maison avec 7 beaux appartements, cuisine et lieux d'aisance. S'adresser au magasin à côté, ou rue du Corrito n. 93.

AU GRAND RABAIS!

Rue du Vingt Cinq Mai, n. 286.

MM. Chaubin et Desmaris, préviennent le public qu'ils viennent de recevoir de France un assortiment considérable de paltots confectionnés à la dernière mode, en draps des fabriques de Sedan et Louviers, toutes tout doublés en soie et en velours, qu'ils vendront eu égard aux événements au prix excessivement bas de quinze patacons.

Ils ont reçu aussi un assortiment complet de pantalons en casimir d'Elbeuf, premier choix taillés et confectionnés à la dernière élégance, et qu'ils vendront, desirant de s'attirer la confiance du public de Montevideo, aux prix de six et sept patacons.

A LOUER.

Deux chambres garnies au premier étage, pour des hommes seuls, s'adresser à la Salle de Commerce, au Môle.

AVIS.

On demande des renseignements sur M. H. Genthon, venu de Rio Janeiro par le Vapour français MAGELLAN.

COURS

CHIMIE ELEMENTAIRE

APPLIQUÉE AUX ARTS

par

J. LENOBLE

Pharmacien de Montevideo, membre de la société de pharmacie de Bordeaux, etc.

Un volume broché, orné de 21 planches tirées à part. PRIX : 3 PATACONS.

Il a été déposé à l'imprimerie du « Patriote » une lettre venue de Marseille par le « Tigris » à l'adresse de Monsieur Silvestre Pascal Bosq, marin, nauf de Sainte Anne du Châtelet (Var). L'intéressé pourra la faire réclamer.

Se desea encontrar a inmediaciones de esta imprenta una casita para alquilar, que su precio no exceda de quince a diez y ocho pesos, para lo cual se dará garantía. En esta misma imprenta darán razón de quien la precisa.

A NOS ABONNES.

La première partie de l'Histoire des Girondins est terminée. Nous suspendons momentanément la publication de cet ouvrage pour donner à nos souscripteurs la continuation, jusqu'à la fin du second volume des Sept Péchés Capitaux dont cinq livraisons ont déjà été publiées. Messieurs les abonnés qui n'ont pas souscrits à cet ouvrage pourront se procurer les livraisons publiées à l'imprimerie du Patriote.

Ceux de nos souscripteurs qui ont droit à la prime des 8 livraisons des Girondins, publiées séparément du journal, pourront les réclamer dans le courant de la première quinzaine du mois de mai.

EN VENTE.

A L'IMPRIMERIE DU PATRIOTE

Les œuvres ci-après, reliées ou brochées.

Les Mystères de Paris.

Le Jaff Errant.

La Gorgone.

Les Mystères de l'Acquisition.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Péchés Mignons.

Ces divers ouvrages se vendent à des prix très modérés.

PORTRAIT DU GENERAL GARIBALDI.

M. D. F. Vincent a terminé ce travail dédié aux vaillants Legionnaires qui ont combattu à San Antonio.

Ce beau portrait est en vente à l'imprimerie du « Comercio del Plata », à la librairie de M. Hernandez et chez M. Maric, rue du 25 Mai. Prix demi patacon.

Le propriétaire gérant, Jh. REYNAUD

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n. 162.

Hermine avait écouté et regardé le marquis avec une vive reconnaissance.

— Oh! merci, merci, Monsieur le marquis.... j'accepte ce service.... et je suis fier d'être votre obligé.

— Et moi, s'écria l'impitoyable M. Bouffard, enfin apitoyé, je n'accepte pas.... nom d'un petit bonhomme!

— Comment cela.... Monsieur? lui dit le marquis.

— Non, sac à papier! je n'accepte pas! il ne sera pas dit que.... car enfin je ne suis pas assez.... rien du tout pour.... enfin n'importe, je m'entends, Monsieur le marquis gardera son argent.... je tâcherai de repêcher le godéureau; si non je mettrai ses louis au tronc des pauvres.... je ne vendrai pas votre piano, Mademoiselle, et je serai payé tout de même. Ah! qu'est-ce que vous dites de ça?

— A la bonne heure, mais expliquez-vous, mon brave Monsieur, répondit le marquis.

— Voilà la chose, reprit M. Bouffard, ma fille Cornelia a un maître de piano d'une grande réputation.... M. Tonnerrihuskff....

— Avec un nom pareil, dit le bossu, on fait nécessairement du bruit dans le monde.

— Et sur le piano, donc! Monsieur le marquis, un homme de six pieds,.... une barbe noire comme un sapin, et des mains larges.... comme des épaules de mouton.... mais ce fameux maître, me coûte les yeux

de la tête : quinze francs par leçon, sans compter les réparations du piano, car il tape comme un sourd; il est si fort!.... Maintenant si Mademoiselle voulait donner des leçons à Cornelia, à cinq francs le cachet non.... à quatre francs, un compte rond.... trois leçons par semaine, ça ferait douze francs.... elle s'acquitterait ainsi petit à petit de ce qu'elle me doit.... et une fois quitte, elle pourra désormais me payer son loyer en leçons.

— Bravo, Monsieur Bouffard! dit le marquis.

— Eh bien! Mademoiselle, reprit le propriétaire, que pensez-vous de cela?

— J'accepte, Monsieur.... j'accepte avec reconnaissance.... et je vous remercie de me mettre à même de m'acquitter envers vous par mon travail; je vous assure que je ferai tout au monde pour que Mademoiselle votre fille soit satisfaite de mes leçons.

— Eh bien! ça va.... dit M. Bouffard, c'est convenu : trois leçons par semaine.... à commencer d'après-demain, ça fera douze francs.... la huitaine.... Bahl! mettons dix francs.... quarante francs par mois.... huit pièces de cent sous.... un compte rond!....

— Vos conditions seront les mêmes, Monsieur, je vous le répète.... et je les accepte avec reconnaissance.

— Eh bien! mon cher Monsieur, dit le marquis à M. Bouffard, est-ce

que vous n'êtes pas plus satisfait de vous maintenant.... que tout à l'heure, lorsque vous effrayiez cette chère et digne enfant par vos menaces?

— Si fait, Monsieur le marquis, si fait, car enfin cette chère demoiselle.... ce tannement était bien.... méritait bien.... et puis, voyez vous, je serai débarrassé de ce grand colosse de maître de piano avec sa barbe noire et ses quinze francs par cachet, sans compter qu'il avait toujours ses grandes mains sur les mains de Cornelia, sous prétexte de lui donner du doigté.

— Mon cher Monsieur Bouffard dit tout bas le marquis au propriétaire en l'emmenant dans un coin de la chambre, permettez-moi un conseil....

— Certainement, Monsieur le marquis.

— En fait d'art d'agrément, ne donnez jamais de maîtres à une jeune fille ou à une jeune femme, parce que, voyez vous, souvent.... les rôles changent.

— Les rôles changent, Monsieur le marquis, comment cela?

— Oui, que qu-fo's l'écolière devient la maîtresse.... comprenez-vous?... la maîtresse.... du maître....

— La maîtresse du maître!... ah! très bien! ah! j'y suis parfaitement.... C'est très drôle.... Eh! eh! eh!....

Mais, redevenant tout-à-coup sérieux, M. Bouffard reprit :

— Mais j'y pense.... ah! super-tout! si cet H. route de Tonnerrihuskff.... si Cor éba....

— La vertu de Mademoiselle Bouffard doit être au dessus de pareilles craintes, mon cher Monsieur.... mais pour plus de sûreté....

— Ce brigand là ne remettra jamais les pieds chez moi, avec sa barbe de sapeur et ses quinze francs par cachet, s'écria M. Bouffard. Merci du conseil, Monsieur le marquis.

Puis, revenant auprès d'Hermine, M. Bouffard ajouta :

— Ainsi, ma chère demoiselle, après-demain, nous commencerons à deux heures.... c'est l'heure de Cornelia.

— A deux heures, Monsieur, je serai exacte, je vous le promets.

— Et dix francs par semaine.

— Oui.... Monsieur.... moins encore si vous le désirez.

— Vous viendrez pour huit francs?

— Oui, Monsieur, répondit Hermine en souriant malgré elle.

— Eh bien! ça va.... huit francs.... un compte rond, dit l'expéditeur.

— Allons donc! Monsieur Bouffard.... un robe propriétaire comme vous, est plus grand seigneur que cela, reprit le marquis. Comment! un électeur éligible.... peut-être même officier dans la garde nationale.... car vous me paraissiez bien capable de cela.

M. Bouffard releva fièrement la tête, poussa son gros ventre en avant,